

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 16 h, à la salle 203 de l'édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre)

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux (non applicable)

4. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS MUNICIPALES

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

10. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

11. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

- 11.1. REC *Adoption du Règlement numéro 907-2 modifiant le règlement numéro 907 prévoyant la tarification 2024 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité, afin de prévoir un remboursement pour les demandes de permis accompagnées d'une preuve de lien familial avec le propriétaire visant l'ajout d'un logement dans une habitation familiale*

12. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

13. DIRECTION DE LA POLICE

14. DIRECTION DE L'INCENDIE

15. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

- 15.1. DEC *Autorisation d'une dépense excédentaire de 55 153,50 \$ dans le cadre du contrat de services professionnels SA18-9063 octroyé à la firme D'Aronco, Pineau, Hébert, Varin inc. pour la sécurisation du travail en hauteur, portant le contrat initial de 106 857,77 \$, plus les montants additionnels déjà autorisés, à un total de 188 168,08 \$*

16. DIRECTION DU GÉNIE

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024

17. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	
17.1. DEC	Autorisation d'une dépense excédentaire de 168 279,80 \$ dans le cadre du contrat de services professionnels SA21-6008 octroyé à Gestion Vincent et Limoges inc. pour l'animation des camps de jour réguliers, pour les années 2022 à 2025, portant le contrat initial de 3 897 307,57 \$, plus les montants additionnels déjà autorisés, à un total de 4 127 344,67 \$
17.2. REC	Approbation et signature de l'entente tripartite régissant le partage gratuit des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Terrebonne, le Centre de services scolaire des Affluents et le ministre de l'Éducation
18. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE	
19. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
19.1. REC	Approbation et signature de la <i>Convention de cession de bail</i> par la Ville de Terrebonne à l'organisme sans but lucratif Le Comité d'aide aux Plainois pour l'immeuble situé au 5611, boul. Laurier, pour la période du 31 décembre 2024 au 31 mai 2026
20. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
20.1. REC	Approbation et signature de la <i>Convention de financement dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue sur le territoire métropolitain – Phase II</i> avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour le projet de rampe de mise à l'eau au secteur Prairie du parc de conservation du ruisseau de Feu, pour une aide financière maximale de 753 985,58 \$
21. LEVÉE DE LA SÉANCE	